



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
 SAINT-JACUT-DE-LA-MER
 Séance du 18 décembre 2024
 Convoqué le 12 décembre 2024

Délibération 2024-68 Finances publiques – Vote des tarifs 2025

Le 18 décembre 2024, à 14h00, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-JACUT-DE-LA-MER s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Luc PITHOIS dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie

Présents : Jean-Luc PITHOIS, Nathalie BOUTIER PLESSE, Roselyne GOUPY, Frédérique CARRÉ, Mariannick MOUTON, Grégory BERTEAUX, Jean-Pierre COCO

Absents représentés : Annie LE RET (pouvoir à Grégory BERTEAUX) – Auriane JARDIN (pouvoir à Roselyne GOUPY) – Vincent CARRE (pouvoir à Frédérique CARRE)

Absents : Christophe SERET, Guillaume ROBIN

Secrétaire de séance : Jean-Pierre COCO

Nathalie BOUTIER-PLESSE expose ce qui suit :

Le Conseil Municipal est appelé à délibérer pour voter les tarifs communaux applicables à compter du 1^{er} janvier 2025.

DROIT DE PLACE SUR LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE	Octobre à Avril	Mai - Juin - Septembre	Juillet-Août	Electricité
Abonné	Gratuit	2,00 € le ml	2,00 € le ml	40,00 €
Abonné saison				20,00 €
Occasionnel		4,00 € le ml		

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
Occupation du domaine public - activité de restauration sur les emplacements suivants :	
Parking de la plage des Haas	5,50 € le m ² / mois
Lieu-dit Le Rougeret	
Occupation du domaine public - activité de structure de loisirs sur l'emplacement suivant :	
Le parking du Rougeret	2 € le m ² / mois
Occupation du domaine public (terrasse) – restauration	5,50 € le m ² / mois
Occupation du domaine public à partir de 3 m ² – hors restauration (étalage)	10 € le m ² / an
Occupation du domaine public – marchands ambulants restauration et hors restauration	
20 € / jour (juillet et août)	10 € / jour (le reste de l'année)
Occupation de la cour et du préau de l'école hors période scolaire	110 € / semaine
Occupation de la salle de motricité de l'école pour des activités à destination des enfants de 0 à 12 ans	7 € / l'heure

CIRQUE	2024	2025
Petit spectacle (occupation de 3 jours)	10,00 €	10,00 €
Grand spectacle (occupation de 3 jours)	20,00 €	20,00 €

TENNIS	2024	2025
Location à l'heure d'un court du 01/04 au 30/09	6,00 €	6,00 €
Carte d'abonnement du 01/04 au 30/09	35,00 €	35,00 €
Location à l'heure d'un court du 01/10 au 31/03 par un professionnel		6,00 €

PHÉROMONE	2024	2025
Phéromone pour piège (l'unité)	12,00 €	12,00 €

PHOTOCOPIES	2024	2025
Photocopie (l'unité) format A4 noir et blanc	0,30 €	0,30 €
Photocopie (l'unité) format A3 noir et blanc	0,60 €	0,60 €
Photocopie (l'unité) format A4 couleur	0,75 €	0,75 €
Photocopie (l'unité) format A3 couleur	1,50 €	1,50 €
Photocopie recto verso	X 2	X 2
Photocopie (l'unité) tarif associations	Demi-tarif	Demi-tarif
Plastification de document format A4 uniquement pour les associations	0,50 €	0,50 €
Plastification de document format A3 uniquement pour les associations	0,65 €	0,65 €

LOCATION DE LA MAISON DE LA MER	Associations communales	Particuliers / Professionnels commune	Particuliers / Associations / Professionnels hors commune
Apéritif, vin d'honneur	Gratuit	134 €	195 €
Réunion	Gratuit	72 €	103 €
Caution dégradation	500 €	500 €	500 €
Caution ménage	120 €	120 €	120 €
Clef électronique en cas de perte ou de détérioration	50 €		

LOCATION DU CENTRE CULTUREL ASSOCIATIF	Associations communales	Particuliers / Professionnels commune	Particuliers / Associations / Professionnels hors commune
Apéritif, vin d'honneur	Gratuit	134 €	195 €
Réunion	Gratuit	72 €	103 €
Caution dégradation	500 €	500 €	500 €
Caution ménage	120 €	120 €	120 €
Clef électronique en cas de perte ou de détérioration	50 €		

L'oratoire et la grande salle	Associations communales			Particuliers, professionnels de la commune Expositions d'artistes commune			Particuliers, professionnels et associations hors commune Expositions d'artistes hors commune		
	1 jour	Week-end	7 jours	1 jour	Week-end	7 jours	1 jour	Week-end	7 jours
Activités culturelles, artistiques, sportives ou sociales (expositions) à but lucratif	10 €	25 €	75 €	20 €	50 €	125 €	40 €	100 €	250 €

SALLE POLYVALENTE

LOCATION DE LA GRANDE SALLE	Associations communales		Particuliers / Professionnels de la commune	Associations / Professionnels / Particuliers hors commune
	Activités à but lucratif	Activités à but non lucratif		
1 jour - Banquet, bal, spectacle, buffet, animation, cérémonie	103 €	Gratuit	226 €	489 €
2 jours - Banquet, bal, spectacle, buffet, animation, cérémonie	195 €	Gratuit	334 €	721 €
Forfait décoration (la veille à partir de 15h)	Gratuit		82 €	134 €
Cuisine + lave-vaisselle	Gratuit		92 €	92 €
Vaisselle cuisine (unité)	0,50 €		0,50 €	0,50 €
Couvert *	0,50 €		1 €	1 €
Vaisselle cassée	Prix coûtant		Prix coûtant	Prix coûtant
Chauffage (forfait par jour)	40 €		92 €	92 €
Vidéoprojecteur + Ecran	15 €	Gratuit	30 €	40 €
Caution dégradation	500 €		500 €	500 €
Caution ménage	120 €		120 €	120 €
Vidéoprojecteur + Ecran	300 €		300 €	
LOCATION DE LA GRANDE SALLE	Professionnels commune		Professionnels hors commune	
Activités culturelles, artistiques, sportives ou sociales	40 € /séance (maximum de 3h)		60 € / séance (maximum de 3h)	
Vente aux enchères / Activités commerciales	577 € / jour		577 € / jour	

LOCATION PETITE SALLE	Associations communales	Particuliers / Professionnels commune	Associations / Professionnels / Particuliers hors commune
1 jour - Repas, vin d'honneur, réunion...	Gratuit	92 €	175 €
2 jours - Repas, vin d'honneur, réunion...	Gratuit	133 €	257 €
Cuisine + lave-vaisselle	Gratuit	92 €	92 €
Vaisselle cuisine (unité)	0,50 €	0,50 €	0,50 €
Couvert *	0,50 €	1 €	1 €
Vaisselle cassée	Prix coûtant	Prix coûtant	Prix coûtant
Chauffage (forfait par jour)	30 €	51 €	51 €
Caution dégradation	500 €	500 €	500 €
Caution ménage	120 €	120 €	120 €
LOCATION SALLE DU HAUT	Associations communales	Particuliers / Professionnels commune	Associations / Professionnels / Particuliers hors commune
Réunion	Gratuit	41€	72€
Chauffage (forfait)	Gratuit	31 €	31 €
Clef électronique en cas de perte ou de détérioration	50		

*Couvert : 1 assiette principale, 1 assiette à dessert, 1 jeu de couverts (couteau-fourchette-cuillère), 1 verre, 1 tasse à café

RESTAURANT SCOLAIRE	2025
Quotient familial \leq 999	1 €
Quotient familial 1000 à 1200	3 €
Quotient familial \geq 1200	3.80 €
Restaurant scolaire : repas agent communal	Prix mutualité

GARDERIE	2025
Matin	1.70€
Soir	2 €
Matin et soir	3 €

CIMETIERE – TARIFS DES CONCESSIONS POUR LE COLOMBARIUM	2025
15 ans	360
30 ans	470

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide d'appliquer les tarifs communaux précités à partir du 1^{er} janvier 2025.

POUR UNANIMITE
ABSTENTION :
CONTRE :

Pour extrait conforme.

Fait et délibéré ces jour, mois et an susdits.

A Saint-Jacut-de-la-Mer, le 19 décembre 2024

Le Maire

Jean-Luc PITHOIS

Le secrétaire de séance

Jean-Pierre COCO

